



Accompagner les initiatives
pour l'inclusion
des personnes condamnées



La promotion 2023 des associations accompagnées.



Afin d'assurer la protection de la société, de prévenir la commission de nouvelles infractions et de restaurer l'équilibre social, dans le respect des intérêts de la victime, la peine a pour fonctions :

1° De sanctionner l'auteur de l'infraction ;

2° De favoriser son amendement, son insertion ou sa réinsertion.

**Article 130-1, titre III
du Code Pénal.**

À L'ENTRÉE EN PRISON...

60 %

des personnes
sont sous le seuil
de pauvreté

+ de 50 %
sont sans emploi

ET À LA SORTIE...

1/4

n'ont pas de vraie solution
de logement.

Et si elles ne sont
pas accompagnées,

63 %
récidiveront
dans les 5 ans

Agissons sur l'insertion pour prévenir la récidive !

Sur les 200 personnes qui sortent chaque jour de prison, 126 récidiveront dans les cinq ans si elles ne sont pas accompagnées à la sortie.

Une sortie de prison sans logement et sans emploi favorise de nouveaux passages à l'acte.

Agir pour ces personnes en grande fragilité, c'est aussi prévenir la récidive.

C'est pourquoi il est urgent d'accompagner la réinsertion durable des personnes condamnées en les considérant comme des individus, avec un passé et la possibilité d'un avenir.



Créons des ponts entre la société civile et la justice

Il existe des solutions humaines et efficaces qui font de la peine un tremplin vers l'insertion.

Locales et originales, ces initiatives sont portées par la société civile. Elles travaillent main dans la main avec la justice, pour accompagner le retour durable des personnes condamnées dans la société.

Entreprises sociales, associations, porteurs de projets ont un rôle prépondérant à jouer pour répondre aux enjeux d'inclusion des personnes condamnées.

Elles remplissent ce rôle aux côtés de la justice, qui a besoin de pouvoir compter sur un réseau solide de partenaires de la société civile pour une inclusion durable.

Act'ice.



Un programme national pour accompagner et mettre en réseau

Depuis 2019, le programme Act'ice propose un accompagnement de qualité pour favoriser l'émergence et la consolidation de ces solutions.

Le but : des initiatives plus nombreuses, diversifiées, viables et solides, afin de provoquer un changement systémique.

Act'ice bâtit un véritable réseau d'initiatives qui crée des passerelles et des collaborations avec le secteur de la Justice. Ce programme s'appuie sur la société civile, mais aussi sur des partenaires institutionnels, publics et privés.



Kévin Monier
porteur du projet
Grandir Dignement.

Les objectifs du programme

Pérenniser. Professionnaliser les solutions qui favorisent la réinsertion et la prévention de la récidive pour les personnes condamnées.

Favoriser la coopération. Créer des espaces de dialogue et de collaboration entre la Justice et la société civile pour une prise en charge pluridisciplinaire à tous les stades de la réinsertion.

Favoriser l'innovation. Encourager les espaces d'innovation et d'expérimentation. Diffuser les pratiques pertinentes pour l'insertion et la prévention de la récidive.

Créer un appel d'air. Inciter de nouvelles initiatives à se lancer en rendant visible et accessible l'engagement dans le secteur justice-prison. Multiplier et diversifier ainsi les solutions d'accompagnement pour les personnes condamnées.

À qui s'adresse le programme ?

- Les participants sont des associations ou entreprises sociales porteuses d'un **projet** qui favorise l'insertion des personnes sous main de justice.
- Leurs projets s'adressent prioritairement aux **publics sous main de justice** ou à leurs proches.
- Ils visent la **réinsertion** et la prévention de la récidive.
- Au début de leur accompagnement, les participants ont déjà accompli de **premières réalisations** ou expérimentations.



La promotion 2023

[Consulter l'annuaire des initiatives](#)

Le contenu de l'accompagnement

Accompagnement collectif.

8 journées en présentiel.
Apports théoriques
et pratiques : fonctionnement
de la justice, modèle
économique, communication,
mesure d'impact, partenariats...

Accompagnement individuel sur mesure.

Diagnostic des besoins
et suivi mensuel à distance
avec chaque structure.

Sessions de co- développement.

Résolution
de problématiques
entre pairs.

**Un partenariat
inédit avec
l'administration
pénitentiaire**
qui parraine au
niveau régional
chaque projet



Accès aux financements.

Organisation d'un événement
devant un parterre de mécènes
pour mettre en lumière les
projets et faciliter la rencontre
avec de potentiels financeurs.

Mises en réseau et parrainages d'acteurs de la justice.

Accès privilégié aux réseaux
de Possible et Ronalpia :
40 réseaux nationaux
justice et insertion,
300 acteurs de la justice,
500 entrepreneurs de
l'économie sociale et solidaire,
100 financeurs,
30 entreprises...



Mise en visibilité.

Sur les réseaux de Possible
et Ronalpia : relais médias,
réseaux sociaux,
événements dédiés...

L'accompagnement en détails

64 heures d'accompagnement collectif
en 4 séminaires de 2 jours

Le secteur
justice - prison

Modèle
économique
& recherche
de financements

Coopération,
RH et gouvernance

Communication
et évaluation
d'impact social

20 heures d'accompagnement individuel
grâce à la mobilisation de ressources spécialisées

Experts métiers
économie sociale
et solidaire

Mentors Justice

Marraines
et parrains
de l'Administration
pénitentiaire

Pro-bono juridique
(Barreau de Paris)

Coordination par l'ensemble de l'équipe Act'ice.

27

projets accompagnés
depuis 2018.

1127

personnes
condamnées
bénéficiaires
des différents projets.

25

nouveaux emplois créés
dans les organisations
accompagnées.

Bilan après trois ans



plus de **80 %**
des porteurs de projets
estiment qu'Act'ice
leur permet de faciliter
les coopérations,
de sortir de l'isolement
et de consolider
leur organisation.

75 %
des porteurs de
projets estiment que le
programme leur a permis
de mieux comprendre la
justice pénale, ses acteurs
et son fonctionnement.

Lou-Isadora Anaya : « Coopérer avec d'autres porteurs de projets m'a donné beaucoup de force »

Accompagnée par Act'ice en 2020, *La Lucarne d'Ariane* utilise les métiers de la culture et du spectacle pour faciliter la réinsertion des personnes sortant de prison.

Et si la culture pouvait être un outil de réinsertion pour les ancien.nes détenu.es ? C'est le pari de Lou-Isadora Anaya, fondatrice de La Lucarne d'Ariane.

Épanouissement

Encore jeune fonctionnaire, elle se lance dès 2018 avec une conviction : « *L'épanouissement professionnel est la meilleure manière de transmettre aux personnes l'enjeu de réussir leur parcours de réinsertion.* »

Pour elle, cet épanouissement passe par la socialisation, ce que peut procurer le monde du spectacle et de la culture. « *Cela apporte une ouverture d'esprit et des rencontres que les personnes qui ont vécu une condamnation pénale n'auraient pas pu faire autrement.* »

Stabiliser et professionnaliser

C'est pourquoi la Lucarne d'Ariane propose un parcours de six mois à deux ans, avec un suivi psycho-social, un accompagnement à l'insertion ainsi qu'une formation aux métiers de la culture et du spectacle vivant. Jusqu'à maintenant, 14 personnes auront ainsi été accompagnées.

En 2020, quand elle a démarré la première session du programme Act'ice, Lou-Isadora Anaya avait déjà créé son projet et réfléchi à son modèle économique depuis deux ans. « *J'avais besoin de le stabiliser et de le professionnaliser* », explique-t-elle.

Pérenniser

À la fin de son accompagnement, elle décroché une première subvention et créé son propre poste salarié. Aujourd'hui, son association bénéficie du statut de chantier d'insertion et s'apprête à recruter une autre personne. « *Le plus important pour moi a été de rencontrer d'autres porteurs de projet, estime-t-elle. Créer un tel projet peut donner lieu à de grands moments de solitude. Coopérer en bonne intelligence avec des personnes qui ont les mêmes difficultés et les mêmes valeurs m'a donné beaucoup de force.* »

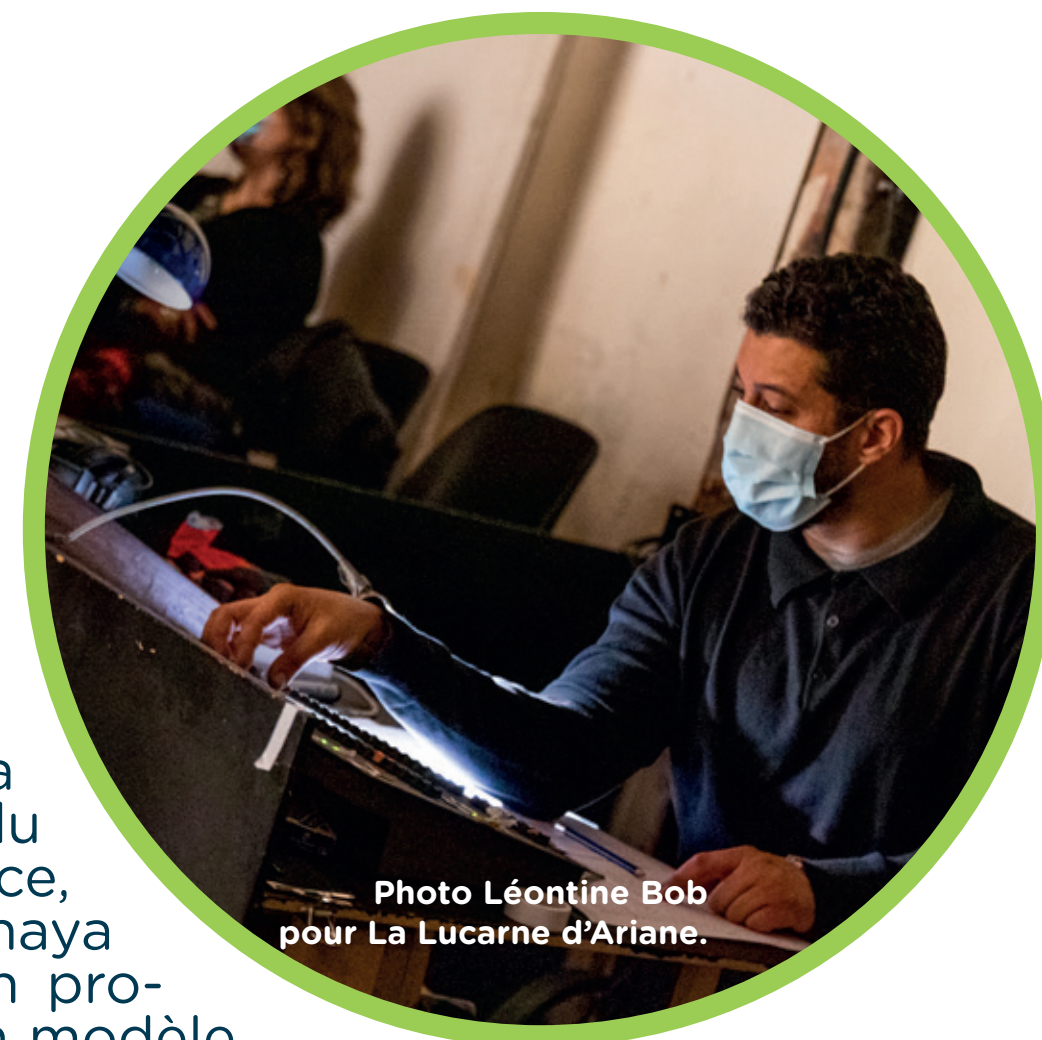


Photo Léontine Bob pour La Lucarne d'Ariane.

Alexandra Bui : « Le programme m'a appris à comprendre les complexités du monde carcéral. »

Accompagnée par Act'ice en 2022, l'Association de Politique Criminelle Appliquée et de Réinsertion Sociale (APCARS) Marseille a créé récemment un service autour de l'accompagnement des auteurs de violences conjugales, via notamment des ateliers sur la parentalité.



Spécificité de son projet.

Traiter les conséquences intrafamiliales de la violence conjugale sous l'angle de la parentalité.

Ses actions.

Répondre à un besoin d'accompagnement autour de la restauration des liens familiaux via des ateliers, l'accès à des lieux de rencontre et l'orientation vers des partenaires spécialisés pour assurer la continuité de la prise en charge.

Avancement.

« De manière générale, chaque session a permis d'avancer sur un point du projet et de sa mise en œuvre effective. Et mieux encore, cela marchera aussi pour tous les autres projets dans le futur ! »

« L'atelier parentalité n'existait que dans ma tête quand j'ai commencé. Le programme a répondu à mes attentes sur la communication, le business model, les demandes de financements. »

Un esprit de promotion.

« Je m'imaginai pas qu'il y aurait une vraie émulation, des envies de se revoir. La dynamique est très porteuse, j'imaginai une sorte de formation classique, mais là on a cette envie de continuer à bosser ensemble. »



“

En accompagnant les associations vers plus de professionnalisation, Act'ice permet à l'Administration pénitentiaire d'enrichir son partenariat. On en sort tous gagnants.”

Valérie Hazet
Cheffe du service des métiers, Direction de l'Administration pénitentiaire



“

Trait d'union entre la société civile et la justice, Act'ice répond à un besoin fort de coordination et de professionnalisation. L'ATIGIP soutient ardemment ce programme.”

Albin Heuman
Directeur de l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle



“

Les porteurs bénéficient d'un réseau qui leur ouvre de nombreuses portes, tant sur le plan institutionnel que financier, ainsi que du regard de leurs pairs !”

Armelle Dubois
Responsable de mission IAE chez Emmaüs France
- présidente du comité de sélection Act'ice en 2023

Les partenaires du programme Act'ice

Partenaires opérationnels :



Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises



Partenaires financiers :



Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation



Act'ice est un programme inédit, d'envergure nationale.
Il est porté par deux associations aux expertises complémentaires.



Créée en 2014, Possible est une association nationale reconnue d'intérêt général qui a pour mission de rendre plus accessible l'univers pénal et carcéral aux citoyen.nes en leur donnant les moyens de comprendre ce secteur et d'agir.

La première mission de Possible, promouvoir la peine de Travail d'intérêt général comme alternative à la prison, a contribué en 2018 à l'émergence d'une Agence d'Etat dédiée.

association-possible.fr



Depuis 2013, en Auvergne-Rhône-Alpes, Ronalpia a accompagné 339 entreprises sociales qui répondent à des besoins sociaux peu ou non couverts, à différents stades de leur développement : création, essaimage, changement d'échelle.

Elle les aide aussi à mesurer leur impact social ou à accéder aux financements.

ronalpia.fr



Charlotte CAMARD

**Coordinatrice du pôle accompagnement,
Association Possible**

charlotte.camard@association-possible.fr

06 95 30 19 57



Fanny ZUNINO

Chargée du programme Act'ice chez Ronalpia

fanny.zunino@ronalpia.fr

06 26 14 20 50